

Majorité municipale

"La transformation de la ville se poursuit"

Que de chemin encore parcouru en 2016 ! Avec une population et une fréquentation touristique en hausse, beaucoup de choses ont bougé.

Centre-ville : avenue Sadi Carnot terminée, place Saint Roch en cours de chantier, rénovations de façades, réhabilitations de logements anciens (276 logements très vétustes rénovés sur toute la ville depuis 2012), des programmes de logements neufs (80 en centre-ville sont en cours ou seront lancés en 2017), ouverture du multiplexe cinéma, lancement de l'étude sur le commerce de centre-ville...

Production de logements sociaux : une centaine de logements en cours de réalisation ou en projet avancé et un objectif de production de 65 logements par an dans les prochaines années.

Travaux de voirie : rue Sarraute entièrement rénovée... et le travail reste immense pour remettre à niveau une voirie qui a souffert de décennies d'abandon !

Nos écoles : 5 millions d'euros investis pour faire du groupe scolaire St Médard une école du 21ème siècle. Les travaux d'amélioration thermiques et d'accessibilité se poursuivent dans les autres écoles (à l'école de l'Argenté en février...).

Le projet de tribune/dojo du stade Guy Boniface a démarré et devrait voir son aboutissement pour la prochaine saison sportive. L'équipement est très attendu par les arts martiaux, mais aussi par le sport scolaire et amateur. Il s'agit d'un grand chantier bénéficiant d'importantes subventions (Région et

Département, l'Etat est espéré), et de la participation du Stade Montois Rugby Professionnel qui versera un loyer à la Ville pour l'utilisation des espaces qui lui seront dédiés dans cet équipement.

Il serait trop long de détailler les aménagements divers dans le domaine sportif (amélioration de l'éclairage à la Plaine des Jeux, drainage du terrain du Beillet...) ou dans les autres lieux et notamment les réalisations à l'initiative des conseils de quartier (par exemple le relookage de la salle Georges Brassens ou l'aménagement de la piste cyclable des arènes), qui mis bout à bout représentent aussi des investissements très significatifs.

Le chantier de l'École supérieure de design des Landes, portée par la Chambre de commerce et d'industrie est en cours dans le parc technologique SO WATT améliorant l'offre d'enseignement supérieur sur le territoire.

Le déploiement de la fibre optique sur l'agglomération a commencé. 3 000 foyers montois sont d'ores et déjà raccordables, notamment sur les quartiers de St Jean d'Août et du Beillet. Le raccordement de nombreux autres quartiers se fera en 2017... et concernera 5 000 foyers montois supplémentaires !

Future Cité Judiciaire : nous travaillons main dans la main avec le Ministère de la Justice qui réalisera et financera le projet pour libérer totalement l'emprise foncière et sur tous les aspects techniques. Après une très longue attente, nous aurons un beau pôle judiciaire.

Ca bouge et ça n'a pas fini de bouger à Mont2 !

Opposition municipale

Notre BA 118 en plein essor

La venue du Président de la République sur la BA 118, notre Base, pour présenter ses vœux aux Forces Armées le 6 janvier est un événement majeur. Elle témoigne de la vitalité de notre Base.

Après une période d'incertitude sur le devenir de plusieurs Bases, la mise en valeur des atouts de celle de Mont de Marsan a permis d'engager dès 2012 une phase importante de densification du site.

Notre Base devient, après celle de Saint-Dizier, la deuxième Base de métropole équipée du Rafale, fleuron de l'aviation militaire française, et est choisie pour accueillir le prestigieux régiment de Chasse 2/30 « Normandie-Nièmen ».

En 2015, la 30ème escadre de chasse est créée pour mieux prendre en compte la montée en puissance du Rafale et un deuxième escadron opérationnel de Chasse est arrivé en 2016.

Au bilan, alors qu'il ne restait en 2011 qu'un petit escadron de chasse à vocation expérimentale, notre Base s'est donc enrichie en quatre ans d'une quarantaine de Rafale et des différents métiers pour les mettre en œuvre (dont environ 150 pilotes et 450 mécaniciens). Dans la même période, d'importants travaux d'infrastructure ont été réalisés.

Parallèlement, se développent des unités attachées à des secteurs en pleine expansion, comme le Groupement Aérien de l'Informatique Opérationnelle qui voit son activité renforcée dans le domaine de la lutte informatique défensive. Ses effectifs sont passés de 12 à 145 informaticiens en 5 ans et deux bâtiments adaptés ont dû être construits.

Notre Base, creuset de l'expertise conventionnelle Rafale, est également tournée vers l'export et la formation de personnels étrangers, ce qui nécessite la construction de bâtiments supplémentaires.

De façon générale, notre Base est devenue un centre majeur de formation dans de nombreux domaines et draine un nombre de stagiaires français et étrangers important.

Il faut aussi souligner que le Centre d'Expertise Aérienne Militaire connaît des évolutions significatives.

Ce développement de notre Base est essentiel pour notre territoire. Son poids dans la vie économique locale est déterminant.

Notre Base emploie 3 500 personnes sur son site et son activité génère plus de 6 000 emplois sur notre agglomération. À Mont de Marsan, 1 emploi sur 4 dépend de la Base et un tiers de son personnel réside sur notre commune. Chaque jour, la Base injecte plusieurs dizaines de milliers d'euros dans le tissu économique local.

Pleinement engagée pour relever les défis du présent et tournée vers l'avenir, notre Base constitue bien le poumon économique de notre territoire.

Liste Nous le ferons ! Alain Baché, Jean-Michel Carrère, Renaud Lagrave, Renaud Lahitète, Didier Simon et Babette Soullignac.

Nous contacter : gaucherepublicit@free.fr

Tribune du Front National

Tribune non transmise

Les TAP, une "réforme" qui nous tape sur les nerfs

Le collectif Mont2Gauche est opposé à la "réforme" dite des rythmes scolaires car synonyme de la territorialisation de l'école et première étape de la destruction de l'égalité républicaine. Cette obligation faite aux communes d'organiser le temps périscolaire a accru la fatigue des élèves et permis l'entrisme politique.

Depuis la rentrée 2016, à Mont-de-Marsan, la situation a empiré : la garderie du matin (avant 8h20) et l'accueil périscolaire des fins d'après-midi sont devenus payants. Même pour cinq minutes, la facturation "jour" est déclenchée. Faire payer ce créneau horaire du matin s'assimile à du racket pour la majorité des parents qui travaillent. Quant à la restauration scolaire, une journée de carence a désormais été instaurée. Voilà ce que ça donne une politique de droite !